



Rattachement accidentel à la ram

Par **karamohammed**, le **17/06/2011** à **01:46**

Bonjour, je vous écris désespérée. Je vous explique ma situation: Je suis auto entrepreneur (prothésiste ongulair) depuis le 6 mai 2010, mais télé conseillère en premier lieu, ce qui fait mon salaire principale. J'ai déménagé et changé de région en janvier 2011, et apparemment par accident, le rsi m'a rattaché à la ram lors de mon changement d'adresse. Lors d'un appel à la cpam pour réclamer mon tableau recapitulatif de grossesse (en avril) pour aménager mes horaires auprès de mon employeur, j'apprends avec surprise que je suis radiée de la cpam. Après plusieurs appels à énormément de services (ram cpam rsi) qui ne cessaient de se renvoyer la balle, j'ai fait des courriers précis expliquant ma situation. Finalement j'ai rappelé la cpam pour savoir où en était le traitement de mon courrier mais pas d'évolution et aucune réponse. La cpam me demande une attestation de la part du rsi faisant foi, pour que je puisse à nouveau être rattachée à la cpam. J'obtiens ce papier en l'envoyant je pense que la situation va évoluer, mais lors de mon rappel toujours rien. J'insiste pour savoir mais aucune trace de mon courrier, on me demande de me déplacer en agence avec ce papier et là très mauvais accueil. À la borne un agent me demande l'objet de ma demande avant de pouvoir m'identifier à la borne. Je commence à raconter mon histoire qui dure depuis 3 mois, mais la dame insiste sur le fait que tout lui paraît logique sans avoir connaissance de mon dossier... Après quelques minutes je lui rappelle que je me suis déplacé sur les conseils de la cpam et que je suis en droit de voir un conseiller. Avec bien du mal elle me laisse tranquille. Je me dirige vers l'accueil, je demande à voir un conseiller. Après quelques minutes d'attente, je suis appelée dans une salle et là très mauvais accueil, la conseillère m'a à peine écouté et lorsque je lui ai tendu mon courrier elle me coupe la parole car j'ai tenté de m'expliquer, et me dit "ce document ne vaut rien il nous faut un certificat de radiation pour pouvoir vous rattacher", malgré tous mes arguments rien à faire, on m'a vite "jetée" car apparemment le temps est compté... Sorti de l'agence j'appelle le rsi qui me dit que le comportement de cette dame est anormal et que seule l'attestation fait foi. La conseillère au téléphone m'a dit qu'elle envoyait un mail en me mettant en copie mais ce jour je n'ai toujours

rien. rnAujourd'hui, je suis enceinte de 7 mois, delaration de grossesse non enregistrée et aucune réponse, que dois je fair